

Le 13 avril 2017

**Stella Leney, Ad. E.**  
Vice-présidente – Affaires corporatives  
et secrétaire générale  
20<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4



**N/Référence : C-5555**

**Objet : Demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1) (ci-après *Loi sur l'accès*)**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre courriel du 20 mars 2017 dans lequel vous nous demandez les informations suivantes concernant la panne électrique du 14 et 15 mars 2017 dans la région de Québec :

- « - les dates d'installation des transformateurs en question
- les rapports d'entretien de ces équipements
- les rapports de suivi sur la cause de leur bris
- les mesures correctives et les solutions de dépannage mises de l'avant pour corriger une situation similaire. »

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joint l'historique de maintenance des deux transformateurs, ainsi que le rapport intitulé *Déclenchement transformateurs T1 et T2 au poste Frontenac 1*.

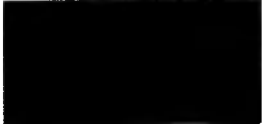


Par ailleurs, nous vous informons que le transformateur « T1 » dont il est question dans les documents ci-joints, de marque Ferranti-Packard, fut construit en 1991 et mis en service en 1992. Le transformateur « T2 », de marque Asea Brown Boveri, fut construit en 1974 et mis en service en 1975.

Si vous croyez ne pas avoir obtenu satisfaction ou si le délai prescrit n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 135 de la Loi sur l'accès. Vous trouverez en annexe une note explicative sur l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,



Stella Leney |

p. j.